

Perception des populations sur l'expérience pilote de pêche en cogestion sur le fleuve Djerem à Mbakaou au Parc National du Mbam et Djerem

Hob M. D. I.¹, Talla T.²

(1) **Etablissement** : Ecole de Faune de Garoua, Cameroun.

(2) **Encadreur Académique** : Enseignant à l'Ecole de Faune de Garoua, Cameroun. BP : 271 Garoua. / e-mail : tallatodemjc2001@yahoo.fr

1. Objectif général

Ressortir la perception des populations sur l'expérience pilote de pêche en cogestion sur le fleuve Djerem à Mbakaou.

2. Objectifs spécifiques

OS1 : Evaluer l'état de la mise en œuvre de la convention sur le développement socio-économique des pêcheurs locaux ;

OS2 : Ressortir l'impact de l'action de la pêche sur l'état de la diversité biologique le long du fleuve Djerem et ses abords ;

OS3 : Etudier les perceptions des principales parties prenantes à la convention de pêche par rapport à leurs rôles respectifs dans sa mise en œuvre.

3. Hypothèse

La pêche a un impact sur la diversité biologique le long du fleuve Djerem et ses abords.

4. Méthodologie

La démarche méthodologique de l'étude a consisté à faire une recherche documentaire dans les bibliothèques de l'Ecole de Faune de Garoua et de la base WCS/Mbakaou pour la collecte des données secondaires; et à mener des enquêtes et des entretiens auprès des pêcheurs et des personnels des services de la conservation du PNMD et du WCS/Mbakaou pour la collecte des données primaires.

- Zone d'étude

Le PNMD se trouve à cheval entre les régions de l'Adamaoua, du Centre et de l'Est Cameroun respectivement dans les départements du Djerem, du Mbam et Kim et du Lom et Djerem. Il s'étend entre 5°31'12" et 6°13'12" de Latitude Nord et entre 12°23'24" et 13°09'36" de Longitude Est. L'étude a été menée dans le village Mbakaou situé à la périphérie nord du parc. Le relief de la zone est composé d'un

plateau s'étalant entre 850 et 1000 m d'altitude et des vallées peu profondes dans la plateforme qui débouchent sur des plaines alluviales du Djerem (Eno Belinga cité par MINFOF, 2007). La zone est sous un climat soudanien qui domine l'ensemble de la région de l'Adamaoua. Le réseau hydrographique est dense et forme le bassin du Djerem. La zone est drainée par le Djerem cours d'eau principal, avec pour affluents les cours d'eau Mikay, Miyéré, Malao, Suen, Koussi et Mekié. La zone renferme une diversité de formations végétales dont les grands ensembles forment des forêts galeries et ripicoles, des savanes boisées et arbustives et des prairies marécageuses. Les forêts de lianes y sont aussi observées et se rencontrent uniquement près des cours d'eau. La faune, riche et diversifiée dans la zone, va des grands mammifères aux poissons en passant par les reptiles et autres batraciens.

- Matériels et techniques de collecte des données

Le matériel utilisé pour cette étude est le suivant : un appareil photo numérique, un ordinateur portable, un GPS, un bloc note, des crayons à bille, des guides d'entretien et des fiches d'enquêtes « modèle MIST ». La recherche documentaire a permis la collecte des données secondaires. Les entretiens et les enquêtes ont servi pour la collecte des données primaires.

5. Résultats

R1.1 : 100% de personnes interrogées disent pratiquer la pêche principalement pour des raisons économiques ; les raisons alimentaires venant au second rang avec 76,47% de femmes interrogées et 41,17% d'hommes interrogés.

R1.2. : 62,75% de personnes interrogées rejettent l'éventualité d'une suppression de la pêche dans la zone contre le paiement des dommages.

R1.3. : 84,31% de pêcheurs disent avoir besoin de financement pour acheter du matériel de pêche.

R1.4. : 5,88% de pêcheurs sont membres des GICs.

R2.1. : L'indice kilométrique d'abondance des filets abandonnés dans la zone est de 0.117 filet/km ;

R2.2. : L'indice kilométrique de chasse observé est de 0.039 /km.

R2.3. : La disponibilité de la ressource diminue en dépit des efforts de protection et des clauses de la convention de pêche. Cette diminution est de l'ordre de 0,3289% chaque année.

R3.1. : Pour les personnels des services de conservation du PNMD et du WCS local, les dispositions d'aménagement conciliant la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources, notamment du poisson, sont des outils viables de gestion participative.

R3.2. : 23,53% de pêcheurs pensent que l'activité est pénible et nécessite l'intervention du projet d'appui (WCS) pour leur fournir du matériel moderne de pêche.

R3.3.: 49,02% de personnes interrogées trouvent que participer à la lutte contre les auteurs d'activités illégales dans le parc est important.

R3.4.: 68,63% de pêcheurs reconnaissent l'importance du suivi des activités de pêche mais éprouvent des difficultés quant à la pratique d'une telle opération.

6. Conclusion

La mise en pratique de la convention de pêche présente des atouts indéniables : les pêcheurs sont mieux organisés et l'activité est pourvoyeuse de revenus et d'emplois. Dans sa pratique, la convention respecte au maximum les règles interdisant le matériel et les engins destructeurs. De plus, elle a permis aux riverains pêcheurs d'être un relais de la politique de conservation et a créé un cadre d'échange. Les moyens de contrôle de l'activité par les éco gardes sont insuffisants. La gestion des GICs et du comité de gestion est critiquée par 82% des membres. L'étude a

recommandé la création des microprojets à la périphérie des aires protégées. Ceux-ci sont à mettre en œuvre par les collectivités territoriales décentralisées dans un cadre intégré avec les administrations responsables du développement local. Il est aussi important que les pêcheurs perdent leur dépendance vis-à-vis de la pêche et qu'ils aient des activités alternatives telles que l'agriculture.

7. Recommandations

L'Etat devrait :

- Encourager la création des microprojets de développement local dans lesquels les collectivités territoriales décentralisées seront les réalisateurs, sous la coordination de l'administration en charge du plan et de l'aménagement du territoire, avec la participation technique des administrations responsables du développement local ;
- Développer des alternatives au braconnage et à la pêche dans le Djerem et entrevoir la signature d'autres conventions de cogestion.

Mots clés : Cogestion, Pêche, Parc National du Mbam et Djerem.

Sigles

GICs: Groupes d'Initiatives Communes

GPS: Global Positionning System

PNMD: Parc National du Mbam et Djerem

WCS: Wildlife Conservation Society

Rapport de stage (Cycle B) soutenu à l'Ecole de Faune de Garoua le 03 juin 2014 en République du Cameroun.